



Le site internet  
de  
Saint-Jean  fait peau  
neuve !

# Saint-Jean-BonneFonds

[www.ville-st-jean-bonnefonds.fr](http://www.ville-st-jean-bonnefonds.fr)

Notre commune > bulletin municipal d'information

n°62  
Juillet 2019



Saint-Jean-BonneFonds

## Zoom

# Le site internet de Saint-Jean-Bonnefonds fait peau neuve !

[www.ville-st-jean-bonnefonds.fr](http://www.ville-st-jean-bonnefonds.fr)

- ➔ Des contenus simplifiés et enrichis, axés sur vos **démarches pratiques pour faciliter vos recherches**.
- ➔ Une **nouvelle ergonomie** qui s'adapte à toutes vos conditions de consultation du site (téléphone mobile, tablette, ordinateur portable ou de bureau).
- ➔ Un plan pour **localiser facilement les équipements, activités** et pour connaître les horaires et coordonnées.
- ➔ Des **sites dédiés** à l'Atelier-Musée la Maison du Passementier et à la Médiathèque.
- ➔ L'actualité saint-jeandaire au **quotidien** (services municipaux, évènements culturels, associations, économie...)

*Pour suivre l'actualité,  
plusieurs outils s'offrent à vous :*

- ➔ la lettre d'information
- ➔ l'application Iliwap, pour mobiles
- ➔ les fils d'informations rss

*Faites-nous part de vos remarques  
et suggestions concernant le site :*

- ➔ par mail sur [communication@ville-st-jean-bonnefonds.fr](mailto:communication@ville-st-jean-bonnefonds.fr)
- ➔ via le *formulaire de contact*

## Label Ville active et sportive

Le vendredi 8 février 2019 étaient réunis à Angers les 257 lauréats du label "Ville active et sportive" millésime 2019-2021.

Le label "Ville Active & Sportive" est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) et l'Union sport & cycle, sous le patronage du Ministère des Sports.

Remis par Madame Roxana Maracineanu, Ministre des sports, ce label prouve une fois de plus l'engagement des associations dans l'attractivité de notre commune. Cette cérémonie de remise du label "Ville active et sportive" fut aussi l'occasion d'échanges entre élus afin de trouver de nouvelles idées pour enrichir la politique sportive de nos territoires.

C'est donc ainsi, avec l'aide de l'OMS et des éducateurs sportifs intervenants sur notre commune, que la commission sport de la municipalité lance les premières assises du sport saint-jeandaire. Grâce à ce vaste projet et avec la concertation de tous les acteurs sportifs et associatifs de la commune, l'avenir du sport va se dessiner sur notre territoire pour les années à venir ! Rendez-vous en fin d'année et sportez vous bien !



*Déjà labellisée pour 2017-2018, à hauteur de 1 laurier, la ville de Saint-Jean-Bonnefonds a été reconduite dans cette distinction pour les trois années à venir.*

Ce label est attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers pour une durée de **3 ans** sur la base de **4 critères** :

- **la motivation de la candidature**
- **la présentation du projet sportif**
- **l'état des lieux sportifs du territoire**
- **la politique sportive et les initiatives innovantes**

Madame, Monsieur,

Lorsque vous lirez ce bulletin, les vacances auront tout juste débuté. Le temps du repos, celui du ressourcement, d'une vie de famille plus calme mais aussi des projets de rentrée. Pour notre commune, les dossiers ont avancé pendant cet été :

Le chantier de L'Espérance est rentré dans sa deuxième et dernière phase pour une mise en service totale au printemps 2020. Le chantier de la route de Chaney devrait se terminer en novembre. La vidéo-protection et la vidéo-verbalisation fonctionnent depuis le mois de mai. Un premier bilan sera effectué avant d'envisager une éventuelle extension.

C'est le cas aussi pour le périmètre de veille foncière de notre centre bourg. Nous poursuivons activement les acquisitions en particulier sur le secteur entre la Poste et la Place du souvenir.

Concernant l'ancien cabinet médical du docteur Verhoeven, nous avons le plaisir d'accueillir nos deux jeunes médecins Johana Naylor assistée de Vincent Sayet qui, après une période d'essai de quelques semaines, ont décidé de s'installer de manière pérenne à Saint-Jean-Bonnefonds. Pour faciliter leur installation, la commune leur a proposé d'acheter les locaux rue Jean Jaurès, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires et de les leur louer. Les jeunes médecins de nos jours ont l'embarras du choix pour décider ou non de s'installer ici ou là. Il ne suffit donc pas de dire qu'il y a un besoin pour que les choses avancent...

Il faut, dans ce domaine comme dans d'autres, mobiliser toutes ses potentialités et ressources pour convaincre et emporter la décision au mieux des intérêts de la commune. Ce problème est aujourd'hui résolu mais si j'ai mesuré l'impatience des uns et partagé le désarroi des autres, force est de constater qu'il revient désormais aux communes de traiter de sujets qui normalement devraient se régler sans leur intervention.

## Nos communes sont une richesse et non un coût, une solution et non un problème.

Et ce sont pourtant nos communes qui voient leurs moyens s'affaiblir, leurs prérogatives diminuer, leurs élus se battre et se débattre pour faire toujours mieux avec de moins en moins. Il est temps que nos responsables politiques, quels qu'ils soient et où qu'ils soient, comprennent que nos communes sont une richesse et non un coût, une solution et non un problème. L'action publique est plus efficace et moins onéreuse en proximité, c'est une évidence ! Les élus locaux sont pour la plupart des élus engagés – j'allais écrire enrégés – citoyens parmi d'autres qui travaillent par passion et avec abnégation au service de leurs concitoyens. Ils le font avec courage au service de l'intérêt général sans esprit partisan. Et ce sont ceux là que l'on cherche à affaiblir... ce n'est pas raisonnable !

Je terminerai en ayant une pensée pour les 106 enfants de CM2 qui quittent nos écoles communales pour intégrer le collège à la prochaine rentrée. Je leur souhaite beaucoup de réussite pour leur avenir, que leurs écoles primaires respectives et leurs enseignants ont contribué à construire.

Très bel été 2019 !

Cordialement vôtre



Maire de Saint-Jean-Bonnefonds

### Bulletin municipal d'information

> Directeur de la publication :

Gilles Chardigny

> Dépôt légal : juillet 2019

> Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandais.

Reproduction interdite

### Réalisation

Service communication

Mairie – BP 50014

42651 St-Jean-Bonnefonds cedex

04 77 95 07 03

ville-st-jean-bonnefonds.fr

contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr



### Photos

- Elus
- Service communication
- Associations

Réalisé avec des logiciels et des illustrations libres.

scribus.net, gimp.org  
inkscape.org, openclipart.org  
openstreetmap.org

## 4 Vie quotidienne

Vivre ensemble  
La Mairie  
Job d'été  
Cabinet médical  
Collecte d'ordures  
Compteur Gazpar  
Nouvelle caserne

## 7 Cadre de vie

Noms de rues  
PLU  
Pont de Givors  
ZAC Pont de l'Âne  
Ville fleurie  
Borne recharge électrique  
Toilette publique gratuite  
Travaux voirie  
Travaux bâtiments  
Transition énergétique

## 12 Culture

Médiathèque  
Maison du Passementier  
Saison culturelle

## 15 Jeunesse

CMJ  
Forum Petite enfance  
Rentrée  
Fay'stizik  
Family Connection  
Accueil de Loisirs  
Carnaval  
Accueil Péri-scolaire

## 20 Sports et loisirs

Associations  
Goûter des seniors  
Semaine bleue

## 23 Vie démocratique

Comités de quartier  
Budget 2019  
La Poste  
Règlement intérieur  
Expression des listes

## 27 SEM

Tour de France  
Championnats de France d'athlétisme



Vidéo-protection  
place Saint-Charles

Depuis début mai, un système de vidéo-protection et de vidéo-verbalisation est activé au centre-bourg et place Saint-Charles. Les caméras à infrarouge sont reliées 24h/24 et 7j/7 au matériel de visionnage. Les agents habilités peuvent ainsi verbaliser à distance les comportements inadaptés. Les zones vidéo-protégées sont matérialisées par la signalisation réglementaire, indiquant les périmètres pris en charge. Cette installation pourra être aussi utilisée par la police nationale dans le cadre d'enquêtes, par exemple. L'investissement de cet équipement a bénéficié de subventions permettant de modérer son coût et a reçu l'agrément de tous les acteurs de la sécurité publique. Ce système pourra être étendu à d'autres secteurs de la commune, après évaluation de son efficacité.



### Tranquillité - sécurité

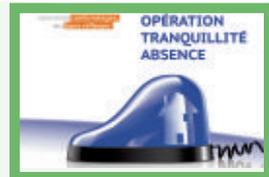
Selon la Direction Départementale de la Sécurité Publique, le début d'année a été difficile mais avec l'arrivée des personnels PSQ ( Police de la Sécurité du Quotidien), la situation s'est ensuite sensiblement améliorée.

Pour les cinq premiers mois de l'année, 11 plaintes pour des cambriolages ont été enregistrées, (chiffres identiques à 2018). Pour la même période, les vols relatifs aux véhicules ont subi une forte hausse en 2019 (plus 5 faits). La municipalité regrette et condamne fortement les dégradations volontaires et imbéciles, incendies de containers ou destruction de la cabane à livres de la place Saint-Charles, projet porté par les enfants du Conseil Municipal Jeunes au service de toute la population. Des plaintes ont été déposées à chaque fois.

Toutefois, notre commune est considérée comme "calme" et "sans souci majeur" et la bonne coordination entre les services et la population (Opérations Tranquillité Absences et Voisins Vigilants) a permis une nouvelle fois **trois interpellations en flagrant délit** sur notre territoire.

### Opération Tranquillité Vacances / Absences

Cette opération, coordonnée avec les polices nationale et municipale, s'effectue **sur inscription** : chacun peut, lors d'absences programmées, solliciter ce service en s'adressant **en mairie**. Un document à renseigner vous sera remis pour valider votre souhait. Cette OTA (opération tranquillité absence) se déroule **toute l'année** et génère des passages des patrouilles des polices nationale et municipale, qui vérifient les abords de votre domicile et toute situation leur semblant anormale, afin de vous alerter et de prévenir.



### Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### Brûlage des déchets verts

Interdit toute l'année sur le territoire par arrêté préfectoral.

### Ma Commune, Ma Santé

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie sur les possibilités offertes par ce dispositif de mutuelle complémentaire ouvert à tous les habitants Saint-Jeandaires

**Dates de permanences :**

**lundi 9 septembre > 9h à 12h**  
**mardi 17 septembre > 14h à 17h**

Prendre RDV en mairie au 04 77 95 07 03

[www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)

### Épicerie Sociale : un bénévole +++

Etre bénévole à l'épicerie sociale est déjà une action humanitaire en se mettant au service des autres : **Pierre** a confectionné un présentoir de fruits et légumes, facilitant le rangement pour les bénévoles et le choix des produits pour les bénéficiaires. **Merci** à lui pour ce travail qui va faciliter la vie de tous, merci pour son dévouement et pour son implication. Et encore merci à tous ces bénévoles sans lesquels l'épicerie sociale ne serait rien.



# Le stationnement

Le "Concours" continue...



Vous pourrez voir ci-contre quelques exemples de comportements inciviques, sanctionnés par la police municipale. Chaque automobiliste a toujours une bonne raison de ne pas respecter la règle ("j'en ai pour deux minutes", "c'est la première fois", etc.) pour justifier une infraction, pour tenter d'éviter la contravention. Les consignes données à la police municipale sont clairement des **consignes de fermeté et de répression pour les cas les plus indécents enfreinant le code de la route**. Le stationnement "Zone Bleue" a été reconfiguré dans le centre-bourg avec la mise à disposition d'une **place PMR** devant les commerces et les services médicaux, et un traçage au sol clair définissant les règles à suivre. Le respect des autres, qu'ils soient piétons, cyclistes, usagers de la voie publique, passe par une **attitude citoyenne et responsable**.

Le manquement à ces règles de **bien-vivre ensemble** est sanctionné par des amendes pouvant aller de 35 à 135 €.



## Nouvelle année, nouvelle opération Job d'été

2019 verra **13 jeunes Saint-Jeandaires** de 16-17 ans tenter l'expérience du 1<sup>er</sup> emploi. Ils sont affectés aux services administratifs, techniques et à la Médiathèque, pour une durée hebdomadaire de 35h, entre juin, juillet et août. Cette expérience très enrichissante pour nos jeunes mineurs va permettre à chacune et chacun de partager le quotidien du monde du travail, tout

**en découvrant la commune d'une manière différente.**

Merci aux services pour l'accueil et les conseils apportés dans les multiples tâches.



Achard Eloïse, Santos Philippe, Ranchon Justine, Carrilho Mélanie, Mabed Andy, Martin Emma, Revol Rosie, Jacquemond Margaux, Luaces Ilona, Martini Quentin, Royet Julie, Szymiczek Lilou et Odot Gaëtan

## Installation définitive du cabinet médical

Les médecins **Johanna Neylor** et **Vincent Sayet** ont confirmé leur installation définitive dans les locaux précédemment occupés par le Docteur Verhoeven, 4 rue Jean Jaurès, et complètement ainsi l'offre médicale sur la commune. La municipalité, qui s'est totalement investie, leur souhaite pleine réussite dans l'exercice de leur profession et ne peut qu'inviter la population à leur faire confiance.

Les docteurs **Diana Kozma**, rue Victor Hugo, et **François Meynier**, rue Jacquard, sont les autres praticiens exerçant à Saint-Jean-Bonnefonds.

La réorganisation du stationnement dans le centre bourg, permettant l'aménagement d'une place PMR à proximité des services médicaux, confirme la volonté municipale de voir l'attractivité commerciale et des services à la population perdurer.

Le numéro du cabinet  
**09 53 45 40 40**



## Changement du mode de collecte des ordures

Les modes de collecte évoluent sur notre commune. Depuis le mois de juin, le prestataire choisi par Saint-Étienne Métropole a réorganisé son mode de collecte.

➔ **Pour le centre bourg : pas de changement :**

\* Collecte des ordures ménagères bi-hebdomadaire > mardi et vendredi, matin

\* Collecte sélective hebdomadaire > mercredi matin

➔ **Mais changement sur les autres périmètres de la commune :**

\* Collecte des ordures ménagères > mardi après-midi.

\* Collecte sélective > mercredi après-midi.



*Merci de sortir vos bacs le matin du jour de collecte !*

*Renseignements complémentaires sur le site de Saint-Étienne Métropole, ou au 0 800 882 735*

## Compteur Gazpar

À compter de **novembre 2019**, GRDF va déployer dans la commune de Saint-Jean-



Bonnefonds, les compteurs communicants gaz. Ce compteur sera installé chez les clients raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, le compteur Gazpar devrait faciliter la compréhension des consommations de gaz naturel. Les consommateurs pourront accéder à leurs données quotidiennes via un espace personnalisé et sécurisé sur le [site GRDF.fr](http://site.grdf.fr).

Les **5 étapes** pour l'installation du compteur :

- 1 > Annonce par courrier de l'arrivée du nouveau compteur
- 2 > Information (par courrier) sur la date d'intervention
- 3 > Intervention du technicien (environ 30 mn)
- 4 > Remise en gaz
- 5 > Accès aux données de consommation – télérelevé

Les **5 étapes** pour l'installation du compteur :

- 1 > Annonce par courrier de l'arrivée du nouveau compteur
- 2 > Information (par courrier) sur la date d'intervention
- 3 > Intervention du technicien (environ 30 mn)
- 4 > Remise en gaz
- 5 > Accès aux données de consommation – télérelevé

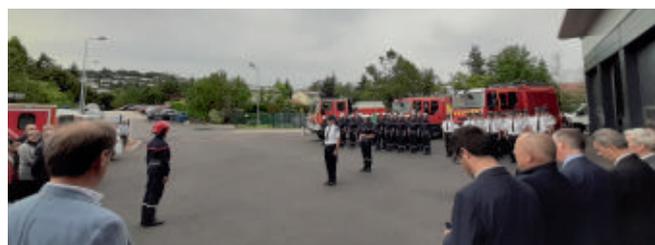
Pour plus d'informations sur le compteur Gazpar et son installation sur [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr): Service Client GRDF : **09 69 36 35 34**



## La nouvelle caserne des pompiers

Inaugurée le 14 juin dernier, en présence des élus de Saint-Jean-Bonnefonds, elle a été construite sur une parcelle cédée gratuitement par la commune. Ce bel équipement est le résultat d'une longue histoire, écrite

patiemment durant des décennies. M. le Maire a évoqué la caserne de la rue de la poste, celle de la rue Révollier – mise en service le 14 juillet 2001 au moment de la fin du processus de départementalisation et également l'élaboration du schéma départemental des casernes. Il a salué tous les chefs de centre qui se sont succédés depuis 1938: Antoine Barrier, Joannès Neyme, Jean-Claude Barrier, Alain Martinez, Noël Robert, Samuel Pays, Pascal Gouilloud et aujourd'hui Olivier Carrot, mais aussi toutes celles et ceux qui ont servi durant toutes ces années en tant que sapeur pompier volontaire, faisant preuve d'un engagement sans faille auprès de la population saint-jeandaire. Grâce à eux tous, les secours portés à la population se sont adaptés et finalement la décision d'investissement d'une nouvelle caserne a ainsi pu être prise par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) au bénéfice de la commune et de ses habitants.



# De nouveaux noms de **RUES** pour l'arrivée de la fibre optique !

Les travaux de déploiement de la fibre optique commenceront en **2020**.

Le prestataire choisi par l'Etat est **Orange**. Le raccordement à ce nouveau réseau nécessitant d'avoir une adresse précise, le Conseil Municipal a donc attribué des nouveaux noms de rues, notamment dans les nombreux lieux-dits de la commune. Comme nous l'avions déjà évoqué, ces nouvelles dénominations et numérotations localiseront de manière précise les habitations et éviteront les erreurs de distribution du courrier. Les personnes concernées ont **reçu un courrier** les informant de leur nouvelle adresse et des démarches administratives à effectuer.

Vous pourrez découvrir la localisation de ces nouvelles rues sur le plan de la commune, sur le site internet.



## *Qu'est-ce que la fibre optique ?*

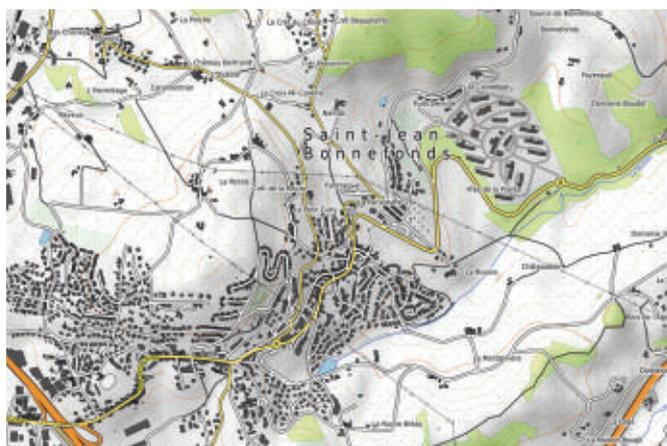
*La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. Elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils très fins de verre ou de plastique. Cela nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant sur lequel les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.*

## ► Urbanisme : suite du projet du PLU

► Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Saint-Etienne Métropole est devenue compétente en matière de planification urbaine.

L'intercommunalité poursuit, en étroite collaboration avec les communes les procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux. Suite à cette **remontée de compétences**, la délibération du Conseil Municipal de la commune du **29 janvier 2016** a donné son accord pour la poursuite et l'achèvement par Saint-Etienne Métropole de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les modalités de concertation prévues par la délibération du Conseil Municipal de **5 février 2015** ont été respectées et ont été mises en œuvre pendant toute la durée d'élaboration. Cette concertation a permis de préciser les nouvelles règles d'urbanisme envisagées en adéquation avec le Plan de Prévention des Risques Miniers, le Plan Local d'Habitat de Saint-Etienne Métropole, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Saint-Etienne Métropole et la commune ont associé l'ensemble de la population ainsi que les personnes publiques intéressées.



La réunion de travail du **16 février 2017** avec les agriculteurs a permis d'entendre leurs préoccupations.

La réunion publique du **23 janvier 2019** était ouverte à l'ensemble de la population et a réuni une cinquantaine de personnes. Elle avait pour vocation de présenter le projet et de répondre aux questions posées par l'assemblée. Elle a donné lieu à un échange qualitatif entre le public, Monsieur le Maire, l'agence d'urbanisme Epures et un technicien de Saint-Etienne Métropole.

Un registre papier a été mis à la disposition du public en mairie dès la mise en œuvre de la procédure d'élaboration. Un second registre de concertation a été ouvert au siège de Saint-Etienne Métropole dès que le transfert de compétences a été effectif. Toutes les demandes consignées dans les registres, les observations formulées en réunion publique, les lettres reçues en mairie, les demandes aux permanences des élus, les remarques des Personnes Publiques Associées ont été étudiées.

En **octobre 2019**, une enquête publique se déroulera durant un mois sur la commune afin de prendre en compte les observations du public avant l'approbation du PLU. Un commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie. Le Conseil Métropolitain du **3 avril 2019** a ainsi délibéré pour confirmer que la concertation relative au projet du PLU s'est déroulée conformément aux modalités fixées et a arrêté le projet de révision.

# Travaux sur le pont de Givors : du 30 mai au 30 septembre 2019

Le Pont de Givors, situé au sud de Lyon, permet à l'A47 de franchir le Rhône. Supportant un trafic très important (90 000 véh/j), il constitue un **passage clé pour l'écoulement du trafic entre Lyon et Saint-Etienne**.

L'ouvrage construit en **1967** nécessite aujourd'hui des travaux de réparation. En effet, l'inspection détaillée de l'ouvrage a mis en évidence un nombre important de **zones sans étanchéité sous chaussée**, impliquant de nombreuses infiltrations d'eau. Les dégradations de la chaussée (nids de poules) s'accroissent et nécessitent une réparation générale. Une réfection complète de la chaussée et de l'étanchéité est donc prévue, ainsi que le changement des dispositifs de retenue, des garde-corps et des joints de chaussée. Les corniches feront également l'objet de travaux à moyen terme.

## Organisation des travaux et impacts sur la circulation

Ces travaux occasionnent une **restriction de circulation** (réduction du nombre de voies et de leur largeur) et influent sur la fluidité des réseaux routiers limitrophes. Des coupures totales de la circulation sont néanmoins nécessaires pendant quelques nuits et week-ends.



Toutes les informations sur les travaux : [www.dir-centre-est.fr](http://www.dir-centre-est.fr)

## ZAC Pont de l'Âne - Monthieu : point sur la deuxième phase de travaux

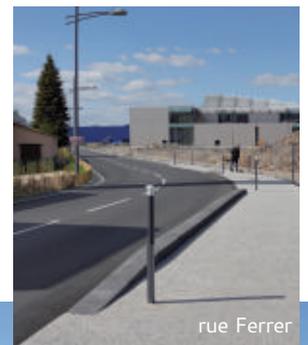


rue de la Montat

– Deux nouvelles voies sont ouvertes à la circulation depuis mars 2019 avec le **prolongement de la rue de la Montat et l'ouverture de la rue Ferrer**.

– **Rue de la Montat** : voies réduites et abords aménagés pour les modes doux. Deux nouveaux arrêts de bus ont été créés dans chaque sens de circulation ainsi que des aménagements paysagers.

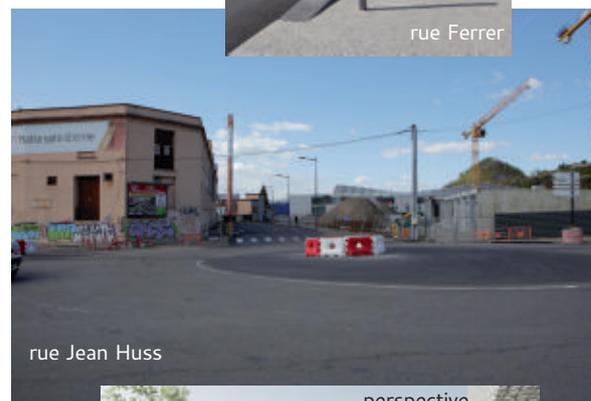
– **Rue Ferrer** : prolongée afin de relier le pont de l'Âne à la rue Eugène Weiss. Cette rue desservira la partie ouest du centre commercial



rue Ferrer

STEEL. Des trottoirs ont été aménagés le long de cette voie.

– **Rue Jean Huss** : réouverte à la circulation. Des trottoirs seront aménagés et un nouveau carrefour à feux entre les rues Ferrer, Emile Zola et Jean Huss sera créé. L'installation de cuves de rétention des eaux pluviales améliorera les phénomènes d'inondation au niveau du pont de l'Âne. Les travaux d'aménagement d'un vaste espace public paysagé se poursuivent sur la future esplanade nord. La livraison de ces nouveaux espaces publics est prévue pour mars 2020.



rue Jean Huss



Les cuves de rétention des eaux pluviales rue Emile Zola

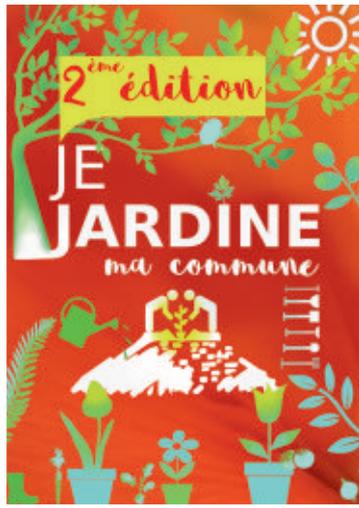
– **Rue Emile Zola** : mise en sens unique dans le sens Saint-Etienne / Saint-Jean-Bonnefonds. Une déviation est mise en place via la rue Marc Charras jusqu'en mars 2020. La rue sera ensuite rétablie à double sens. Pendant cette durée, les accès aux commerces du secteur sont maintenus. Les éventuelles adaptations du planning et du chantier seront diffusées par lettres info-travaux auprès des habitants et des entreprises.



perspective rue E.Zola ouest (© SEURA)

## Nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine ZAC Pont de l'Âne Monthieu :

Dans le cadre de la requalification du quartier Pont de l'Âne - Monthieu, l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) de Saint-Etienne est appuyé par un maître d'œuvre urbain : depuis 2008, par le groupement mené par SEURA, architecte et urbaniste, et aujourd'hui par le groupement Reichen et Robert & associés, architecte urbaniste, Hors-Champs, paysagiste, SOTREC Ingénierie et Arcadis, bureau d'études. L'offre de l'équipe de Reichen et Robert & associés consistera à poursuivre les objectifs de désenclavement du quartier, à redonner une identité à l'entrée de ville et à amener une mixité au quartier.



## Je Jardine ! C'est reparti !

Comme l'an dernier, la population a déjà pu utiliser les bacs de jardinage mis à sa disposition par la mairie pour planter selon ses humeurs et envies des fleurs ou des plantes aromatiques !



## Saint-Jean ville fleurie !

Malgré quelques journées maussades au printemps, le fleurissement de la commune nous a offert une grande diversité de variétés et couleurs en admirant le panachage de bulbes printaniers.

C'est ainsi qu'avec la **pratique de naturalisation des bulbes**, nous avons observé de nombreuses variétés de narcisses dans des espaces gazonnés. Une fois plantés, ces bulbes peuvent rester en terre et fleuriront de plus en plus chaque année.

Répondant au principe de développement durable, ces

**narcisses** fleurissent au minimum **12 semaines** et vous donneront chaque année toujours plus de plaisir pendant au moins **12 ans**.

Les bulbes à fleurs augmentent la biodiversité, c'est un vrai océan de couleurs dont non seulement les papillons et les abeilles profitent mais également les passants et les promeneurs.



## Objectif zéro phyto ! Petit rappel :



La loi 2014-110 du 6 février 2014 appelée loi Labbé prévoit une interdiction d'usage des produits phytosanitaires (pesticides) pour les particuliers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des bacs spéciaux sont mis à **votre disposition** dans les déchèteries pour entreposer vos produits phytosanitaires. Les choses ont évolué et des solutions nouvelles existent, un certain nombre de produits naturels sont maintenant commercialisés pour remplacer les pesticides.



*Préservez notre santé et celle des générations futures.*

## Une borne de recharge pour véhicules électriques, devant la mairie, à la rentrée



Dans le cadre du développement durable et pour une mobilité décarbonée, Saint-Étienne Métropole

**favorise l'utilisation des véhicules électriques.**

Pour cela, son territoire va progressivement se mailler de bornes de recharges. Avec Saint-Etienne, Firminy, le Chambon-Feugerolles, Saint-Chamond, Rive de Gier, Saint-Priest en Jarez et Andrézieux-Bouthéon, Saint-Jean-Bonnefonds sera équipée dès la rentrée prochaine d'une **borne de recharge de 22 kw**, située sur le parking, devant la mairie.

Ce nouveau service d'installation et d'exploitation, accessibles au public, a été confié à l'entreprise E-Totem, filiale d'Atomelec, implantée dans la région. Le schéma directeur de développement de ces installations a été réalisé par la Métropole, en collaboration avec l'agence d'urbanisme Epures et Enedis.

Un site web permet aux usagers de la Métropole de **visualiser les bornes de recharges installées et prévues**, et de gérer les demandes d'implantations. Chaque citoyen peut ainsi **influer sur la localisation et la planification** de bornes accessibles au public :

<http://saint-etienne-metropole.e-totem.fr/>



## Des toilettes gratuites place Saint-Charles

Un nouveau bloc sanitaire public, avec toilettes et urinoirs, est désormais mis gratuitement à disposition de la population place Saint-Charles. Ces toilettes sont gérées à distance, par informatique. L'engagement financier est de plus de 60 000 € pour ce module. Le coût de 0,05 cts par utilisation est pris en charge par la **municipalité**. Il supplée ainsi les toilettes obsolètes, dont les locaux serviront à d'autres usages. Tout équipement public a un coût pour la collectivité. La municipalité compte sur le **civisme de tous** pour que cet aménagement soit respecté.



## Travaux voirie- réseaux

### ► Quartier du Fay / Impasse du Château

L'impasse du château était une voie très étroite qui se terminait en chemin de terre. Cela posait des problèmes, notamment en termes d'accès de secours pour les riverains. Le mur de la propriété qui jouxtait la voie était en mauvais état et s'écroulait par endroits. Après échanges avec le propriétaire, celui-ci a accepté de céder gratuitement la bande de terrain nécessaire à cet élargissement. En contre partie la commune a réalisé la démolition totale du mur, puis la fourniture et la pose d'une clôture agricole le long du chemin, et prendra à sa charge les frais liés à l'acte notarié. L'ensemble des travaux a été réalisé par les services techniques de la mairie : un bel exemple de travail en régie mené à bien par nos équipes !



le mur avant les travaux



la démolition du mur



l'implantation des piquets de clôture



la clôture terminée

### ► Rue du Planil du Fay / rue du Puits Lucy

Cette voirie a la particularité d'être mitoyenne avec la commune de la Talaudière. En conséquence, les travaux ont été réalisés avec la participation financière à parts égales des deux communes. Les services du Pôle de territoire de SEM du Furan ont dirigé l'ensemble des opérations. En raison d'un affaissement très marqué de la chaussée, le mur de soutènement a dû être refait à neuf sur une partie du linéaire. Les travaux d'une durée d'un mois ont été réalisés en deux temps par deux entreprises différentes : l'entreprise Asten retenue pour la partie maçonnerie et l'entreprise Colas pour la structure et le revêtement de la chaussée.



## Travaux bâtiments

- ▶ La première phase de **rénovation du boulodrome et du bar de l'Espérance** est terminée depuis quelques mois et chacun a pu apprécier le changement radical apporté à ce lieu emblématique de notre commune. Nous remercions les acteurs, architectes et entreprises, qui ont permis cette belle réalisation..
- ▶ La 2<sup>ème</sup> phase sera pour la **réfection de la grande salle et des jeux de boules extérieurs** ; l'ensemble devant être opérationnel au printemps 2020, les sociétaires et utilisateurs devront donc encore faire preuve de patience et de souplesse dans l'organisation et nous les remercions par avance.
- ▶ D'autres travaux importants sont programmés avec la **construction d'un garage, d'un dépôt et d'un préau au Pôle du Fay** afin de compléter les équipements et faciliter le travail des associations pour la préparation de repas. Leur matériel, servant pour l'animation de la commune, pourra ainsi être remisé sur place.
- ▶ Les travaux de **mise en accessibilité** des établissements recevant du public se poursuivent : cette année c'est l'espace **Jean Damien** qui sera mis aux normes. Des aménagements sont également prévus pour permettre d'autres usages.
- ▶ Comme chaque année, nous attachons de l'importance au maintien en bon état de notre patrimoine en veillant particulièrement aux **organes de sécurité** : les bâtiments importants seront sécurisés par la mise en place d'alarmes effraction et de serrures électroniques pour améliorer le contrôle d'accès.



## Transition énergétique

- ▶ La commune va finaliser le chantier de remplacement des **huisseries du bâtiment de la mairie**.
- ▶ Des travaux sur la chaufferie et le rafraîchissement de certains locaux de l'espace **Jean Tardy** amélioreront le confort et les performances de ces équipements.
- ▶ Par l'intermédiaire des services de Saint-Etienne Métropole, le **toit du groupe scolaire Lamartine** sera équipé de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité verte. Un tableau pédagogique permettra à chacun de s'informer sur la quantité d'énergie produite par ce système.
- ▶ Grâce à notre adhésion au service **SAGE** (Service d'assistance de gestion énergétique) du SIEL (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire), des études sont menées sur des bâtiments communaux dans le cadre des économies d'énergie et de l'amélioration du confort, notamment sur la **médiathèque**.



# La Médiathèque

en mode détente tout l'été

Attention fermeture  
exceptionnelle  
Vendredi 16 août et  
Samedi 17 août

La médiathèque reste **ouverte tout l'été aux horaires habituels** et vous propose de nombreuses animations :



Une exposition ayant pour thème "Zen Attitude" est installée où vous retrouvez de nombreux documents sur le yoga, la méditation, la sophrologie, le feng shui... Vous pouvez vous inscrire à :  
une **séance d'initiation au yoga : jeudi 18 juillet** et à  
une **séance d'abdologie et de gymnastique douce méthode Pilates : jeudi 1<sup>er</sup> août.**

## "Contes en short"

Nous vous invitons au Clos Vican pour 2 heures du conte en plein air **jeudi 11 juillet et jeudi 8 août**. Les "Contes en short" sont ouverts à tous les enfants entre 3 et 10 ans. *Tenue estivale exigée...*



## "Chasse au trésor"

Vos enfants aiment jouer et sont à court d'idée ? Venez faire un tour à la médiathèque, nous avons préparé une chasse au trésor. Il n'est pas nécessaire de **s'inscrire**, la chasse au trésor est **ouverte à tous**. Toutes les informations pour participer vous seront transmises par l'équipe à l'accueil de la médiathèque.

## "Paquets-surprises"

Nous avons concocté des "paquets-surprises" **pour nos jeunes abonnés**. Peu d'indication de contenu à l'extérieur du paquet, hormis la **tranche d'âge**. C'est normal, c'est une surprise ! Choisissez au feeling ! Emportez-le et ouvrez-le chez vous, tranquillement. A l'intérieur, vous découvrirez 2 ou 3 documents piochés dans le fonds de la médiathèque : CD, DVD, albums, romans, BD ou documentaires. En espérant que vous ferez de belles découvertes. N'oubliez pas de ramener les documents. Vous pouvez **renouveler l'opération** autant de fois que vous le souhaitez...



## "Services civiques"

Deux jeunes volontaires en service civique ont partagé, pendant **6 mois**, leur temps entre la médiathèque de l'Homme et celle de Saint-Jean-Bonnefonds. Leur mission principale : **l'éducation à l'information et au numérique**. Pris en charge par le Ministère de la Culture et l'association Unis-Cité, Léa et Khaled ont mis en place différents **ateliers sur la cyber-sécurité**, le bon **usage des tablettes et d'internet**, auprès des scolaires, des publics éloignés et des usagers de la médiathèque.

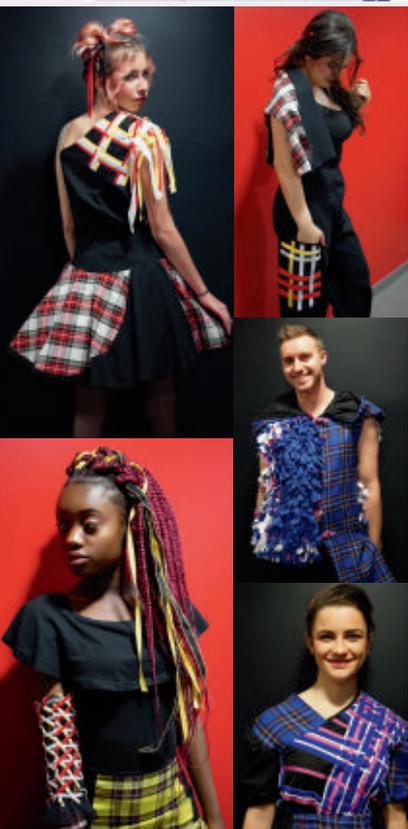
Ils ont terminé leur service début juillet. Nous les remercions pour le travail effectué et leur souhaitons *bonne chance* pour la suite de leur vie professionnelle.



Retour en images sur l'exposition de Jeanne Goutelle présentée dans le cadre des résonances de la **Biennale Internationale Design de Saint-Etienne** et réalisée en partenariat avec le **lycée Adrien Testud**. Retrouvez le catalogue de l'exposition en vente (10 €) dans la boutique du musée !



## DÉFILÉ DE MODE



© Lusclide pro

Nous remercions chaleureusement les **partenaires** de cet événement qui par leur générosité et professionnalisme ont contribué au succès de cette soirée :

### Mises en beauté réalisées par :



\***Terre de Soleil**  
13 rue Jean Jaures  
42650 Saint-Jean-Bonnefonds  
04 77 95 19 82



\***Osez-le**  
17 rue Victor Hugo  
42650 Saint-Jean-Bonnefonds  
04 77 95 19 75



\***La Petite Coiffeuse**  
10 place de la République  
42650 Saint-Jean-Bonnefonds  
04 77 95 01 28

### Bouquets et décorations de la salle :

\***Les fleurs de Saint-Jean**



10 rue Victor Hugo  
42650 Saint-Jean-Bonnefonds  
09 73 12 22 19

### Buffet d'accueil :

\***Club socioculturel et sportif**  
Saint-Jean-Bonnefonds  
\***Lycée hôtelier les Petites Bruyères**  
Saint-Chamond



### Tenues du défilé et organisation :

\***Lycée Adrien Testud**  
Le Chambon-Feugerolles



### Le rendez-vous de l'été : (sur inscription)

Le musée est fermé en juillet et août. Toutefois, nous accueillons les groupes sur rendez-vous et vous proposons une **visite thématique sur les ateliers de passementiers et l'architecture : vendredi 19 juillet à 15h**



A cette occasion, nous lançons un appel à la population ! Si vous êtes passionnés de mode vintage et que vous avez des choses à nous prêter ou que dans vos placards dorment des vêtements, de la maroquinerie ou des objets de vos parents, ou grand-parents, n'hésitez pas à nous contacter, ils rejoindront sûrement l'exposition !



# La Saison culturelle intercommunale



L'échappé

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019**

**> 19H45 MISSISSIPI**

**> 20H PRÉSENTATION DE LA SAISON**

**> 20H45 BRUIT DE COULOIR**

C'est la saison  
PRÉSENTATION

## Mississippi

Compagnie Pueril Péril

L'entente entre une danseuse de cirque tricoteuse et un musicien...  
Sortie de résidence.

Avec Rachel Salzman  
et Mathis Der Maler

Musique, roue Cyr  
et danse

Soirée gratuite,  
réservation conseillée

## Bruit de couloir

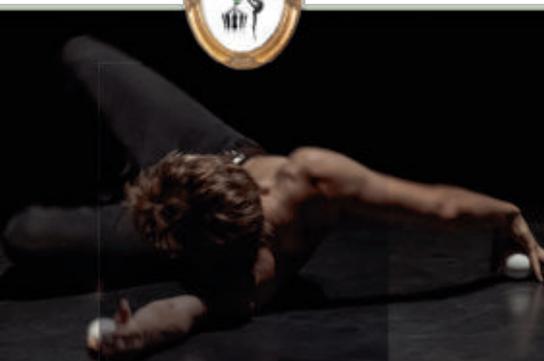
Compagnie la main de l'homme

Dans son solo, *Bruit de Couloir*, Clément Dazin propose un jonglage chorégraphique inédit, un voyage poétique questionnant nos sensations quand, proches de la fin, nous déroulons un dernier instant le film de notre vie. Au cours de la pièce, chaque instant peut être vu plusieurs fois et de manières différentes. La danse, flirtant parfois avec le hip-hop, se fait tour à tour saccadée, fluide ou légère, au service d'un jonglage singulier où les balles deviennent plus que des instruments : de véritables partenaires.

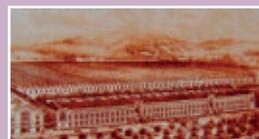
*Bruit de couloir* offre une partition entêtante et douce, aérienne et profonde, dans laquelle les balles blanches acquièrent une forme d'autonomie, comme pour mieux raconter des fragments d'émotion, de vie.

« Clément Dazin projette ses balles blanches  
comme autant d'appels lumineux dans une performance irréaliste »  
Rosita Boisseau, *Le Monde*

Chorégraphe et Interprète Clément Dazin



1ÈRE CONFÉRENCE  
DE LA  
SAISON



### L'épopée Manufrance

1<sup>er</sup> octobre 2019

La Trame

Par Muriel Demirtjis  
Enseignante en Histoire de l'Art

Véritable Silicon Valley, Saint-Etienne a été à l'origine de nombreuses innovations : train, tram, vente en libre-service... ou encore vente par correspondance.

La conférence L'épopée Manufrance retrace la saga industrielle d'une entreprise et de son capitaine hors du commun Etienne Mimard. Avec 200 000 m<sup>2</sup> de superficie sur le cours Fauviel, jusqu'à 3000 ouvriers et employés ainsi que 35 000 articles vendus sur catalogue, la manufacture a été un fleuron industriel célèbre dans le monde entier pendant un siècle (1885-1985).

# Le CMJ en pleine action



Cette année, les CMJ, divisés en deux groupes travaillent sur différents projets. Le groupe développement durable a créé un **balcompost** (composteur de balcon) toujours en lien avec l'opération '*Je jardine ma commune*'. Un tutoriel a été rédigé pour que tout un chacun puisse mettre ce projet en place.

Le groupe intercommunal, intergénérationnel, interculturel a réfléchi à deux orientations :

- une **après-midi récréative** avec les personnes âgées autour de jeux de société, goûter (objectif de réalisation juin 2019).
- une **collecte de produits d'hygiène et d'entretien** pour aider les personnes précaires ainsi que l'Épicerie sociale, qui a eu lieu le 18 juin dernier en mairie.

En parallèle à ces actions, ils ont pu participer à deux sorties :

- **le 4 mai** : direction Pélussin pour un regroupement de tous les CMJ de la Loire, journée organisée par Les Francas, avec comme objectif des ateliers autour de l'environnement et du patrimoine. Matin de réflexion et après-midi de détente avec course d'orientation, animations sportives.

- **le 5 juin** : direction Paris, visite de l'Assemblée Nationale en compagnie du député Régis Juanico. Après la pause méridienne, embarquement en bateau-mouche pour une visite de la capitale vue de la Seine.

Ceci a conclu une **année bien chargée**. Certains vont nous quitter au terme de leur mandat d'élu, d'autres vont arriver après les élections de nouveaux membres issus de tous les groupes scolaires de Saint-Jean-Bonnefonds !

Merci à tous ces jeunes pour leur **implication dans la vie de la commune**. Bonnes vacances et à la rentrée pour de nouveaux projets !



Pélussin



Paris



# Forum Petite enfance-enfance

En ce mercredi ensoleillé 27 mars, s'est déroulé le 5<sup>ème</sup> forum Petite enfance-enfance. Toutes les structures communales s'occupant des enfants de 2mois 1/2 à 11 ans étaient présentes : les crèches Les Petits Mômes et Le Colombier, le RIAPE, le LAEP, l'accueil de loisirs Léo Lagrange, le club socio-culturel, les Francas, les services sociaux. Elles ont répondu aux sollicitations des familles sur tous les domaines d'interrogation.

Des ateliers dessin et sel coloré, des jeux en bois, des échecs ont rencontré quant à eux un énorme succès. Tous les dessins ont été accrochés par les enfants sur les fils autour de la mairie dans le cadre

de l'événement mondial de La Grande Lessive. L'Espace jeunesse s'est occupé de vente de gâteaux et de boissons, les fonds récoltés serviront au financement de divers projets jeunes.

Cette journée s'est terminée par un échange instructif et de grande qualité sur le thème '**Etre**

**parents à l'heure d'internet et des écrans**' animé avec beaucoup d'intérêt par **Antoine Durigan-Cueille (Zoomacom)**.

Merci à tous pour votre implication.



Le spectacle "**La Terre plein la Tête**" joué par **Chloé Chouanard et Mélanie Robert** a satisfait enfants et parents avec un joli voyage autour de la terre.



# Dossier rentrée 2019

## Calendrier scolaire

2019  
-  
2020



**Rentrée des élèves :** lundi 2 septembre 2019

### Vacances de la Toussaint

*Fin des cours :* samedi 19 oct 2019  
*Reprise des cours :* lundi 4 nov 2019

### Vacances de Noël

*Fin des cours :* samedi 21 déc 2019  
*Reprise des cours :* lundi 6 janv 2020

### Vacances d'hiver

*Fin des cours :* samedi 22 fév 2020  
*Reprise des cours :* lundi 9 mars 2020

### Vacances de printemps

*Fin des cours :* samedi 18 avril 2020  
*Reprise des cours :* lundi 4 mai 2020

## École

**lundi, mardi, jeudi, vendredi**  
**8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30**

**Pour une première inscription à l'école, vous devez :**

- > effectuer une pré-inscription en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile
- > vous inscrire ensuite auprès de l'école avec le carnet de santé et le justificatif délivré en mairie.



## Restaurant scolaire

Dans chaque groupe scolaire : **lundi, mardi, jeudi, vendredi**  
**11h30 / 13h30**



### Prix des repas

- > **tarif 1** : prix du repas à **4,15 €**
- > **tarif 2** : prix du repas à **3,60 €** pour un quotient familial délivré par la caisse d'allocations familiales inférieur à 750 € ou pour un quotient familial mensuel inférieur à 750 € calculé sur le revenu fiscal de référence si plus favorable
- > **tarif 3** : prix du panier-repas à **1 €** en cas de signature de PAI (projet d'accueil individualisé)



### Facturation des repas

Les repas pris dans les restaurants des écoles de la commune sont facturés. Les familles reçoivent **à la fin de chaque mois** une facture.



### Inscriptions

Si vous n'avez pas encore rempli le dossier d'inscription, merci de prendre contact le plus rapidement possible avec la mairie.



La  
semaine  
scolaire  
2019  
2020

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h30 - 11h30	École	École		École	École
11h30 - 13h30	Cantine	Cantine	Accueil de loisirs jusqu'à 18h	Cantine	Cantine
13h30 - 16h30	École	École		École	École
16h30 - 18h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

# L'Accueil périscolaire : avant et après l'école

L'Accueil Périscolaire concerne les enfants maternels et primaires des groupes scolaires publics du Fay, de la Baraillère et de Lamartine (regroupement des enfants par groupe scolaire). Il est assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 7h30 à 8h30, et dès la fin des cours, de 16h30 à 18h30.

Le soir, un temps collectif de pause et de goûter sera proposé de 16h30 à 16h50 aux enfants de maternelle et d'élémentaire préalablement inscrits. Puis, les enfants auront plusieurs possibilités, à choisir au moment de l'inscription :

	C'est quoi ?	Quand ?	Pour qui ?
Accueil périscolaire "classique"	Temps d'activité "libre", sous la forme de petits jeux au choix	de 16h50 à 18h30 tous les jours d'école, avec départs échelonnés	Les enfant des classes maternelles et élémentaires
Accueil périscolaire "spécifique"	Temps d'atelier encadré, sportif, culturel ou artistique (par cycle)	un soir par semaine, avec un horaire fixe de 16h50 à 17h30	Les enfants des écoles élémentaires uniquement à 17h30, les enfants seront dirigés vers l'accueil périscolaire "classique"
Accueil périscolaire "Léo cartable"	Temps d'étude, pour "apprendre à apprendre"	les lundis, mardis et jeudis, avec horaire fixe de 16h50 à 17h30	



Depuis un an, le mercredi est redevenu un temps extra-scolaire. Un accueil de loisirs est donc mis en place de 8h30 à 18h00, avec la possibilité d'arriver dès 7h30 le matin.

Les enfants des secteurs maternel et élémentaire sont accueillis sur le site Lamartine, 29 boulevard Aristide Briand.

Cet accueil de Loisirs est réservé prioritairement aux enfants ayant le domicile d'au moins un de leurs parents (détenteurs de l'autorité parentale) sur la commune de Saint-Jean-Bonnefonds.

Pour les enfants « hors commune », l'inscription sera possible sous réserve des places disponibles.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la mission d'animation Léo Lagrange de Saint-Jean-Bonnefonds, par téléphone au 04 77 95 15 44, par courriel à [leo.stjbonnefonds@free.fr](mailto:leo.stjbonnefonds@free.fr), ou sur le site internet : [www.enfance-jeunesse-leolagrange-stjeanbonnefonds.org](http://www.enfance-jeunesse-leolagrange-stjeanbonnefonds.org)

## Un dictionnaire pour ta rentrée en 6ème

au Fay, à la Baraillère, Lamartine, Saint-Joseph





## Accueil de loisirs

secteur jeunesse

# FAY'STIZIK 3<sup>ème</sup> édition !

Le "Collectif Jeunes", composé d'une quinzaine de jeunes âgés de 12 à 16 ans, s'est investi sans relâche depuis septembre 2018 pour préparer, vendredi 10 mai dernier au Pôle festif du Fay, cette soirée "spéciale jeunesse" avec **des premières scènes musicales et une soirée DJ** ! Ils ont organisé des actions pour récolter des fonds pour que ce festival puisse avoir lieu (ventes de confitures, de brioches, etc). Reçus en mairie par monsieur le Maire, dans le cadre de la Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes, ils ont présenté leur projet et obtenu un **soutien logistique et financier** : au-delà d'organiser une manifestation festive, positive et solidaire, les jeunes apprennent à **s'engager au service des autres, à monter un projet, à rechercher des financements, à établir un plan de communication...** Bref, un projet qui apprend **concrètement la citoyenneté** !



Nous rappelons que les recettes de cette soirée sont entièrement reversées à **l'Antenne Stéphanoise de l'Unicef** ainsi qu'à **Actis** qui sont nos fidèles partenaires depuis de longues années.

## Séjour en Allemagne

Début juillet 2018, Saint-Jean-Bonnefonds a accueilli les Allemands dans le cadre du jumelage avec Teuchern. Lors de cette rencontre, les "grands ados" âgés de 14-17 ans ont reçu leurs homologues allemands en grande pompe en leur organisant une journée de découverte et ludique sur Saint-Etienne : visite du stade Geoffroy Guichard, restaurant et Laser-Game. A l'occasion de cette journée, ils ont pu tisser entre eux des **liens d'amitié**. Suite à cette expérience, les jeunes Saint-Jeandais ont souhaité partir à leur tour et découvrir **l'environnement et la culture** de leurs amis allemands. Ils se sont donc investis dans la préparation d'un **projet de voyage en Allemagne (montage du budget, choix des activités...)**. Sur le plan financier, ils ont participé à un **chantier éducatif** en partenariat avec la municipalité pour leur permettre de diminuer le coût de leur séjour.



Leur voyage est prévu du 15 au 20 juillet 2019 et 12 jeunes présents sur le projet depuis septembre 2018 y participeront.

## L'évènement "Génération Z" » est devenu "Family Connection" !



Le samedi 18 mai 2019 au Pôle festif de la Talaudière de 13h30 à 19h a eu lieu un évènement

autour du **Numérique à destination des familles et des jeunes** pour permettre de découvrir les nouvelles technologies et le monde du numérique sous toutes ses formes ! Proposée par les communes de Saint-Jean-Bonnefonds, la Talaudière, Sorbiers et Saint-Christo-en-Jarez, cette 2<sup>ème</sup> édition du projet était co-organisée avec l'association de médiation numérique **Zoomacom**.

*Au programme :*

Un **espace jeux vidéos** avec notamment une borne d'arcade, un stand Rétro Gaming, un atelier Gamebuino...



Un **espace média** où les jeunes présentaient les contenus **YouTube** du moment ainsi que les applications **TikTok et Instagram...**

Un espace "Réalités", la fabrication de **kit de VR** amateur et un comparatif des produits commercialisés.

Enfin, un **espace conférence** donnait l'occasion d'échanger sur 2 thèmes :

- **YouTube à l'attention des Jeunes**
- **Etre parent à l'heure du numérique.**

Une animation **Géocache** était proposée ainsi que la **fabrication d'hologrammes**.





Jeux à la roseraie

## Quand l'accueil de loisirs et la Roseraie se rencontrent...

Situés l'un en face de l'autre, la résidence la Roseraie et l'Accueil de loisirs n'avaient qu'à faire un pas pour favoriser les relations entre les enfants et les aînés. Depuis quelques temps, et environ une fois par mois, des rencontres intergénérationnelles

ont lieu sous forme d'ateliers jeux de société entre des enfants et des résidents.

En complément de ces rencontres régulières, un certain nombre d'animations intergénérationnelles ont également été menées depuis 2017 : fête de la musique, pique-nique, carnaval, contes à la médiathèque, spectacle à "La Trame", loto... Ces rendez-vous créent du **lien social entre les**

**générations de la commune**, font tomber les préjugés et donnent un **regard positif sur la vieillesse**. Désormais, tout naturellement, jeunes et moins jeunes se saluent et se retrouvent pour participer à ces rencontres qui s'apparentent à de vraies bulles de douceur et de tendresse. **Dans une société moderne où le réflexe intergénérationnel a perdu ses fondements naturels**, ces temps d'échanges sont une réelle richesse. A l'accueil de loisirs Léo Lagrange, nos différences sont une chance !!



### Accueil de Loisirs

Mission d'animation  
Secteurs Maternel et Primaire  
29 bd Aristide Briand  
42650 Saint-Jean-Bonnefonds

leo.stjbonnefonds@free.fr  
**04 77 95 15 44**

RDV sur notre site internet :  
[www.enfance-jeunesse-leolagrange-stjeanbonnefonds.org](http://www.enfance-jeunesse-leolagrange-stjeanbonnefonds.org)

### Les petits citoyens

Des nouvelles des rendez-vous "petits citoyens" des mercredis matins : un **beau globe terrestre** a été réalisé, un merveilleux support pour discuter et prendre conscience du monde qui nous entoure.



### Le Carnaval ! *Un beau moment de vivre ensemble sur la commune !*

Dès janvier, les enfants ont commencé à préparer le carnaval qui s'est déroulé le **27 mars**. Les enfants, aux côtés de l'école de musique et du comité d'animation, ont conduit le joyeux défilé en exhibant fièrement Madame et Monsieur Carnaval fabriqués pour l'occasion.



## Accueil périscolaire

Matin et soir, de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30, vos enfants scolarisés dans les trois groupes scolaires publics de la commune sont pris en charge par une équipe de **12 animateurs** : activités manuelles, jeux de société, jeux extérieurs sont proposés aux enfants. Cette saison, un atelier "Léo cartable" a permis aux primaires de faire leurs devoirs, encadrés par un animateur.

3 ateliers "spécifiques" animés par des intervenants spécialisés, ont également rythmé cette année scolaire : Geoffrey et Floriane de l'OMS ont proposé deux cycles d'activités sportives (hockey, ultimate, foot, sarbacane, handball) ; Abdenour a animé un atelier théâtre et Jacqueline un atelier arts plastiques.



Atelier arts plastiques



Atelier théâtre

## Trail Saint-Jean 2019

Cette année encore, le trail de Saint-Jean-Bonnefonds a connu un grand succès. Environ **400 coureurs et marcheurs** se sont donnés rendez-vous le **dimanche 7 avril** au stade Jean Tardy pour participer à cette animation sportive organisée par Saint-Jean Sport Détente et Atousports avec le soutien de l'Office Municipal des Sports et de la commune. Cette journée a été l'occasion de faire découvrir la course à pied aux enfants des écoles. Ils étaient une petite centaine de la GS au CM2 à avoir participé. Cette année étaient proposés trois parcours modifiés de 8km, 14km et 24km sur les chemins et routes de Saint-Jean-Bonnefonds. De **nombreux bénévoles** (environ **150**) se sont retrouvés sur deux jours dans une ambiance conviviale pour permettre l'organisation et le bon déroulement de cette épreuve sportive. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une édition renouvelée.



## Les Sorbielles Saint-Jeandaires

Comme chaque année le club des Sorbielles Saint-Jeandaires organise de nombreuses sorties pour ses adhérents passionnés de véhicules anciens. Parmi celles-ci, il faut noter :

**"La 2<sup>ème</sup> Randonnée de la Route Bleue**

**Lapalisse-Annonay le 8 septembre 2019"**

Cette manifestation fera revivre les grandes heures des départs en vacances tout au long de la nationale 82. A cette occasion, notre club participera à l'**inauguration d'une plaque commémorative "Route bleue"** organisée à la mairie de Saint-Priest en Jarez puis les participants prendront la route vers le nord en direction de Feurs.

## Le club de hand-ball Sorbiers Saint-Jean Talaudière (SSJT)

Le club a été créé en **1996**, mais ce n'est qu'en **1998** qu'il a vu le jour avec la création d'une entente **entre Sorbiers et La Talaudière**. Cette année, l'arrivée de **Saint-Jean-Bonnefonds** au sein du club symbolise pleinement son évolution.

En effet, avec un nombre de licenciés en augmentation, l'arrivée de deux salariés (un BPJEPS et un service civique), la création d'événements inédits dans l'histoire du club et plusieurs projets d'avenir, cette année 2019 est une des plus belles depuis sa création.

L'année prochaine risque d'être tout aussi riche puisque **l'ouverture d'équipes féminines** est à prévoir et le renforcement des équipes actuelles est programmé !

Le SSJT est un **club familial** qui évolue afin de progresser tant sur le plan sportif que dans la manière de combler ses licenciés.



## La nouvelle miss Pays stéphanois

Le 31 mars dernier, s'est déroulé au Pôle festif du Fay, l'élection de Miss pays stéphanois, organisée par le Comité Miss Pays stéphanois. La nouvelle miss élue se nomme Noémie Checa.



## Union Musicale de Saint-Jean-Bonnefonds

L'année musicale va se terminer par les festivités des 13 et 14 juillet. Les répétitions hebdomadaires reprendront le dimanche 8 septembre au gymnase Jean Tardy de 9h30 à 11h30, et l'association sera présente au forum des associations, le 14 septembre.

L'harmonie est composée de 38 musiciens, son président est M. Marc Messana et la direction musicale est assurée par M. Jean-Paul Vindrier.

Les pupitres d'instruments sont très variés : flûte, accordéon, clarinettes, clarinette basse, cor, saxophone, trompette, trombone, basson, euphonium, basse, guitare basse, batterie et percussion, ce qui fait la richesse des morceaux interprétés. L'assiduité des musiciens et leur présence à chaque événement apportent à la société un réel plaisir de jouer ensemble. Nous invitons donc toutes les personnes musiciennes à rejoindre les pupitres de l'harmonie.

### Contacts :

M. Messana Marc : 06 84 45 24 56

M. Vindrier Jean-Paul : 06 42 89 39 49



## L'École de Musique et Des Arts

Cette année, l'École se diversifie en proposant des **cours de dessin** pour enfants, adultes et BD pour ados et adultes. Lors de la semaine artistique début avril, les différents cours proposés à l'école ont ouvert leur porte, comme le théâtre, la salsa, le dessin. Les cours de musique **se sont déplacés** à la Maison du Passementier, la Médiathèque, l'Espace Jeunesse, le Pinson. Cela a permis de découvrir des duos, des groupes rassemblant au fil de la semaine, piano, guitare, flûte, trombone, clarinette, batterie, violon. Le théâtre enfant et l'atelier chanson ont fait une représentation de leur travail, salle de la Trame. Le spectacle sur le thème du cabaret du samedi 29 juin a clôturé cette année encore bien remplie.

### Inscriptions :

**Mercredi 4 et 11 septembre de 14h à 18h à l'école, et au forum des associations, Pôle du Fay.**

N'hésitez pas à nous **contacter**, à nous retrouver :

5 rue Emile-Vital André 42650 Saint-Jean-Bonnefonds

Site : [www.musiquesaintjean.fr](http://www.musiquesaintjean.fr)

Facebook : facebook.com/musiquesaintjean

Mail : contact@musiquesaintjean.fr



Des élèves ont participé au carnaval, en emmenant derrière eux les enfants déguisés au son des bidons, dans une ambiance de batukada !



## Le Karaté nouvelle discipline aux J.O de Tokyo en 2020 Karaté Club saint-jeandaire

Pour la saison 2019-2020, le Karaté club ouvrira ses portes début septembre, après le Forum des associations, où il sera présent pour renseigner. Venez rejoindre les 50 licenciés du Club (enfants dès 5 ans et adultes) et pratiquer le karaté traditionnel, sportif, self défense ou karaté loisirs (façon gymnastique douce). Le Club est affilié à la Fédération française de karaté et les cours sont dispensés par des éducateurs diplômés.

Mario Lomagro (CN 4<sup>ème</sup> DAN) 06 28 55 61 13

Auguste Martin, Président (CN 1<sup>ère</sup> DAN) 06 30 35 24 63

## Mouvement vie libre

C'est un mouvement national dont le but est la **lutte contre la maladie alcoolique et les addictions**. Il est composé d'anciens malades alcooliques et de sympathisants qui aident les malades et leur famille à aller vers la **guérison**. Ils participent à la prévention sous formes de **témoignages auprès des jeunes**, en particulier pour les informer des dangers de l'alcool et des autres addictions. **Ces interventions ont lieu dans les écoles, les centres de soins, les établissements professionnels et même les établissements pénitentiaires.**

Sur la commune, une équipe de base rattachée à la section de La Talaudière et nos bénévoles sont présents lors de manifestations communales importantes comme le Téléthon, le forum des associations, ... Des permanences sont organisées tous les **premier mercredis du mois, salle de l'épicerie sociale, de 18h00 à 19h30** pour renseigner les éventuels malades et leur famille afin de les accompagner vers la guérison. Lors de ces entretiens, la **confidentialité des propos et des personnes** est, bien entendu, notre règle et à notre contact nous espérons redonner l'espoir d'une porte de sortie à des gens souvent désespérés devant ce fléau et témoigner auprès d'eux qu'un rebond est possible. Vous pouvez nous contacter au **04 77 53 29 43** ou

Michel Pagat : 06 73 88 75 97 – Armand Fridière : 06 95 48 67 47



### Le goûter des séniors

**150 seniors au Pôle festif du Fay  
16 février 2019**

Les 17 résidents de la **Roseraie** se sont joints au reste de la troupe pour mettre le feu et le son, avec la complicité de **Mireille Giroux**, qui une fois de plus a enchanté les convives. Ceux-ci se sont régalés des pâtisseries confectionnées par les artisans saint-jeandaires. Après le café, et quelques pas de valse ou de tango, les seniors ont profité de ce bel après-midi en trinquant à la convivialité et l'amitié.

Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, ces activités sous l'égide du **CCAS**, avec l'aide des bénévoles (Marie, Ghislaine, Michelle et André) permettent de se retrouver, de parfois rompre la solitude. Il a ensuite poussé la chansonnette, avant la visite surprise de la "**Jeanne de Doizieux**", qui vêtue d'un maillot vert, a fait reprendre en chœur le célèbre "**Allez les verts**".

Le CCAS avait mis à disposition le mini-bus, facilitant ainsi la présence de personnes ne disposant pas de moyen de transport.

Chacun a promis de réserver pour l'année prochaine et **Antoinette, 102 printemps**, n'était pas la dernière sur la liste.



### La semaine bleue

**15<sup>ème</sup> édition**

**7 au 13 octobre 2019**

Thème > **Pour une société respectueuse  
de la planète : ensemble agissons.**

Le programme >

> **Samedi 12 octobre, Salle du Pinson :**

Repas et après midi dansante. À partir de 12h.

Sur inscription. Attention, places limitées. Tarif : 10€

> **Lundi 14 octobre, Pôle Festif du Fay :**

Après-midi intercommunale avec Sorbiers

Programme non défini à ce jour. À partir de 14h.

Goûter offert. S'inscrire en Mairie. Gratuit

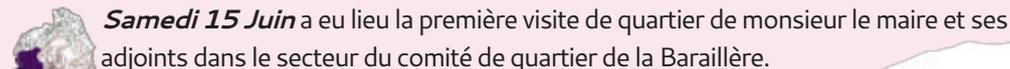
> **Jeudi 17 octobre, Zénith de Saint-Étienne :**

Spectacle offert par le Conseil Départemental.

Programmation non connue à ce jour. Possibilité de

transport en bus, sur inscription en Mairie. Tarif : 5€

Pour les 3 manifestations, **inscriptions en mairie**, à partir du **16 septembre jusqu'au 5 octobre dernier délai**. Pour les animations des 12 et 14 octobre, merci de préciser, à l'inscription, votre **mode de transport (individuel, co-voiturage)**. Le **mini bus communal** sera mis à disposition pour les personnes le précisant (**indiquer votre numéro de téléphone**).

 **Samedi 15 Juin** a eu lieu la première visite de quartier de monsieur le maire et ses adjoints dans le secteur du comité de quartier de la Baraillère.

Ce rendez-vous désormais traditionnel, entre les élus et la population, avec des échanges souvent conviviaux, sur le lieu de vie des habitants, **permet de mieux comprendre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.**

La première rencontre sur le **parking de Servanton**, tout près de la zone STEEL, a bien entendu lancé le sujet sur la fin de travaux toujours prévue fin 2020. Nul doute qu'après cette phase de travaux le quartier retrouvera un peu de quiétude en attendant la réfection complète de la rue Victor Hugo prévue par Saint-Étienne Métropole en 2022. Ce boulevard très fréquenté, verra ses voies de circulation réduites pour ralentir la vitesse des véhicules, et la place ainsi gagnée permettra une meilleure circulation des vélos et piétons dans un nouveau cadre largement végétalisé.

Au cours du rendez vous de **Thiollère**, furent également évoqués des questions de stationnement, avec la modification des parking, qui devrait avoir lieu en août de cette année. L'entretien et le respect du jardin public à proximité du stade, fut aussi sujet à discussion, avec des propositions intéressantes des utilisateurs.

L'avenir de l'immeuble de la rue **Pierre Bachelet** fut bien entendu évoqué lors de la dernière rencontre de la journée ayant lieu à proximité. Sa démolition devrait avoir lieu à moyen terme. Sur le site, un petit immeuble de huit logements, des maisons individuelles groupées seront construites. Un prolongement de la rue Bachelet jusqu'à la route de la Ronze est aussi envisagé.

Sur l'ensemble de la matinée furent souvent évoqués des **problèmes de circulation** ou des idées émises par les habitants qui pourraient être mises en œuvre après étude de leur faisabilité. L'installation de nouveaux médecins, voire de nouveaux commerces, sous l'impulsion de l'équipe municipale, fut largement plébiscitée.

Les autres **rencontres du Bourg et du Fay la calaminère** ont eu les **22 et 29 juin**, après le bouclage du bulletin municipal, nul doute qu'elles rencontreront le même succès.



## Commémorations

Le 8 mai dernier, au départ de la Pacotière, le défilé précédé des portedrapeaux des Associations d'Anciens Combattants a traversé le Centre-Bourg accompagné par l'Union Musicale.

Le Maire et les élus du Conseil Municipal Jeunes étaient suivis par la population très attachée à ce moment de mémoire. Sur l'Esplanade de la mairie, attendus par le détachement des Sapeurs Pompiers, les jeunes élus Laly Chomienne, Emma Champauzas, Charlie Frémont, Maël Vacher et Dimitri Teyssier ont lu avec brio les discours officiels de l'UFAC et Mme La Secrétaire d'État. Après les dépôts

de gerbes par Monsieur Le Maire, au nom de la municipalité, et par les représentants du Monde Combattant, un vibrant hommage fut rendu à ceux qui ont combattu pour nos valeurs. Dans son discours, Monsieur Le Maire a rappelé avec force l'attachement au devoir de transmission de la mémoire collective aux générations futures et il a remercié tous ceux qui participent par leur présence ou leur action à maintenir vivante la flamme du souvenir.

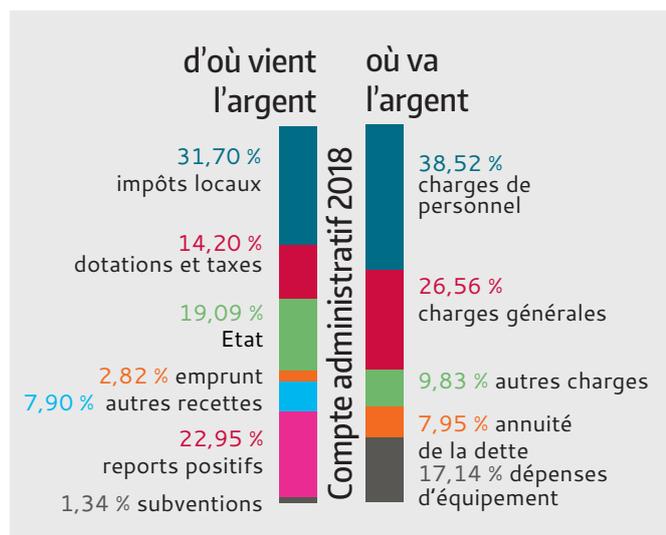


# Le budget 2019

Lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2019, nous avons présenté le dernier Compte Administratif et le dernier Budget Primitif de cette mandature.

Grâce à une gestion soucieuse de la maîtrise des coûts, de l'optimisation des recettes, du choix des investissements et de l'accroissement de la productivité municipale, notre commune a fait face durant ces 5 années aux restrictions et contraintes budgétaires imposées par l'Etat, sans en imputer les conséquences sur les services rendus à la population. Les indicateurs financiers de l'exercice 2018 en sont la preuve : nos charges sont, cette année encore, en baisse et elles restent nettement inférieures à la moyenne des communes de la même strate départementale.

## Quelques indicateurs en euros par habitant pour situer notre commune en 2018 par rapport aux communes de la même strate.

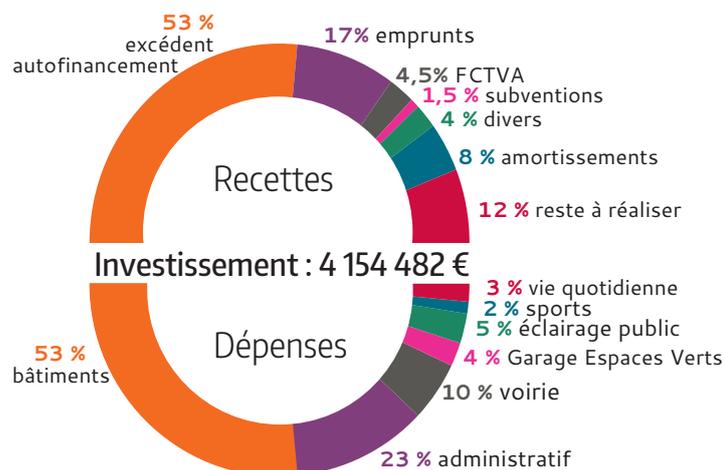
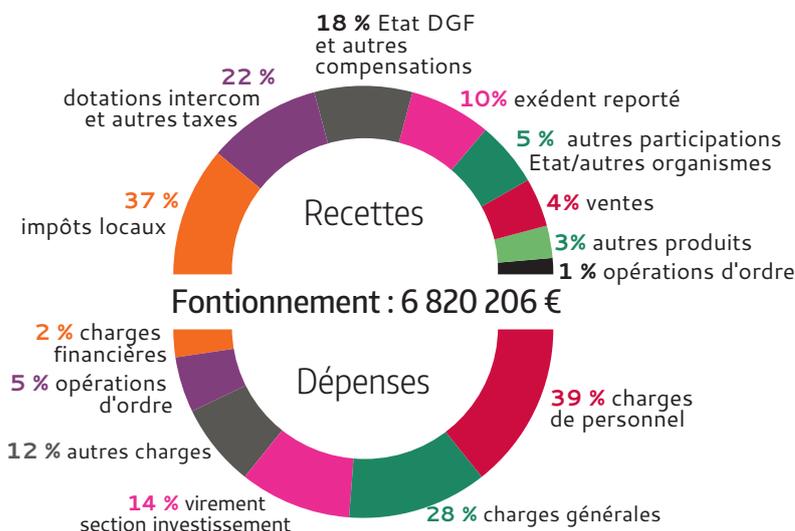


## Pour 2019, pas d'augmentation des taux d'imposition.

Nous proposons un Budget Primitif à hauteur de 6 820 206 € en fonctionnement et de 4 154 482 € en section d'investissement comprenant notamment les deux dernières phases de travaux de l'Espérance, les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et les travaux d'aménagement des rues de Chaney, Jean Monnet et Jean-Baptiste Bruget.

Comme les années précédentes, ce dernier budget a été monté avec prudence et rigueur.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'encours de la dette est inférieur de 600 000 € à celui du début de mandat et la capacité d'autofinancement dégagée est la plus élevée depuis 2015. Nous avons donc tenu nos engagements électoraux : mener à bien nos projets d'investissements sans accroître l'endettement de la commune et terminer ce mandat avec des indicateurs financiers plus que satisfaisants.



## Quel avenir pour La poste ?

Nous avons rencontré **le 19 novembre 2018 et le 29 avril 2019** les responsables de la Poste et avons remis la pétition portée par les habitants qui a reçu plus de 1000 signatures.

Malgré notre écoute et les propositions qui sont faites à la Direction de la Poste par les élus, lors de ce combat commun avec nos collègues de Sorbiers confrontés aux mêmes problématiques, rien de concret n'est proposé par les dirigeants de l'entreprise publique, qui n'a opposé à nos arguments pour la défense d'un service public de proximité que des ratios, ou des considérations purement économiques.

**Le vendredi 7 juin**, les élus se sont à nouveau mobilisés en proposant aux usagers de la Poste de remplir un questionnaire de satisfaction détaillé. Une centaine de "clients" du service public ont répondu à ce sondage. 90% des personnes font état de leur mécontentement sur les horaires et les jours d'ouverture actuellement proposés. Une synthèse de toutes les réponses sera remise à la Direction de la Poste. L'équipe municipale reste vigilante et très motivée à poursuivre la lutte par ses actions, si nécessaire..



Réunion avec les responsables de la Poste, le Sénateur Jean-Claude Tissot, le Député Régis Juanico et les Maires et adjoints de Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds



Vendredi 7 juin, action de l'équipe municipale

## Règlement intérieur : Expression des listes

Au début du mandat, le Conseil municipal lors de sa séance du 19 septembre 2014 a pris une délibération approuvant le Règlement intérieur et précisant les modalités de mise en oeuvre du droit d'expression. Les deux listes élues, à savoir Indépendance Démocratique dirigée par Jean-Marc Barsotti et Un nouvel élan pour Saint-Jean dirigée par Marc Chavanne, liste majoritaire, disposaient alors chacune d'un espace équivalent fixé à 270 mots, pour s'exprimer dans la rubrique "Expression des listes" publiée dans chaque bulletin municipal.

Lorsque la liste d'opposition s'est scindée en deux, Serge Bonnier a pris la responsabilité de la liste Indépendance Démocratique et Jean Marc Barsotti a créé une nouvelle liste dénommée En avant Saint-Jean. En application du Règlement intérieur, le directeur de la publication Gilles Chardigny a proposé que toutes les listes disposent désormais de 180 mots chacune pour s'exprimer dans le bulletin. Toutes les listes réalisaient ainsi un effort pour réduire leur expression afin de ne maintenir qu'une seule page. Une simple règle de trois sans autre intention, si ce n'est celle d'éviter des dépenses supplémentaires à notre commune.

Serge Bonnier et Marc Chavanne ont accepté cette nouvelle règle. Jean Marc Barsotti ne l'a pas accepté, considérant que le Maire voulait ainsi "brimer" l'expression de l'opposition. Il a alors traduit la commune devant le tribunal administratif de Lyon pour contester cette nouvelle répartition.

Le jugement a été rendu le 17 janvier 2019. La requête de Jean-Marc Barsotti est rejetée aux motifs que : " Le Maire n'a fait qu'appliquer les dispositions du règlement intérieur du Conseil municipal. Il n'a pas porté atteinte au droit d'expression des élus, l'espace réservé à chaque liste, équitablement réparti, présentant un caractère suffisant ".

Les frais de justice engagés pour la défense de la commune représentent la somme de 3060 euros soit 1,5% du budget énergie de la commune à titre de comparaison.

**Prochains conseils municipaux, à 19h**

Jeudi 19/09/2019

Jeudi 7/11/2019

Jeudi 12/12/2019

Jeudi 6/02/2020

# Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux trois listes du conseil municipal.

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

## Un nouvel élan pour Saint-Jean

Notre mandat municipal se termine dans quelques mois. Nous publierons prochainement notre bilan complet. Chacun pourra juger de notre action en son âme et conscience...

Mais personne ne pourra nier que : notre commune est dynamique, labellisée Ville active et sportive, fleurie, propre et accueille de nouveaux habitants...

Elle a changé...

Notre centre bourg connaît un regain de dynamisme commercial et aura demain un nouveau visage... STEEL sera mis en service en 2020, Métrotech se développe...

Malgré le désengagement de l'Etat, nous avons investi 8,7 millions d'euros pour nos bâtiments communaux, nos voiries, en maintenant le niveau d'endettement de la commune et en n'augmentant les taux d'impôts locaux qu'une seule fois, de 2% en 2016.

Nous avons travaillé à prévoir et à permettre l'avenir de notre commune avec un plan local d'urbanisme révisé, des perspectives d'évolutions marquantes de certains secteurs (la Ronze, Centre bourg, rue Victor Hugo, façade A 72). En 2014, nous avons dit ce que nous ferions, nous avons fait ce que nous avons dit...

Nous y avons consacré toute notre énergie.

## Indépendance Démocratique

Ce premier trimestre 2019 a vu le vote du budget. Le moment pour nous de constater que si les finances de la commune se portent mieux, certaines réductions de dépense suite au transfert de compétences ou le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles, n'ont pas profité aux contribuables. Un certain nombre de biens immobiliers appartenant à la commune ont été cédés pendant ce mandat.

Les chiffres montrent clairement que l'augmentation de 2% des taux d'imposition en début de mandat n'était pas nécessaire et que notre proposition de ne pas augmenter les taux sur ce mandat était largement tenable. Ceci, ajouter à la faiblesse du budget voirie et certaines dépenses extrêmes comme un Toilette Public à 65 000 euros, nous a contraint à voter contre ce budget 2019.

Nous nous félicitons de la mise en place de la vidéo protection urbaine pendant le mois de mai.

Force est de constater qu'un certain nombre de nos propositions ont été mises en œuvre, nous espérons qu'elles sauront montrer leur efficacité auprès des St-Jeandaires

Bon été à tous

## En avant Saint-Jean

Aucun texte n'a été reçu

# À vos marques ! La Métropole accueille deux grands événements sportifs cet été !

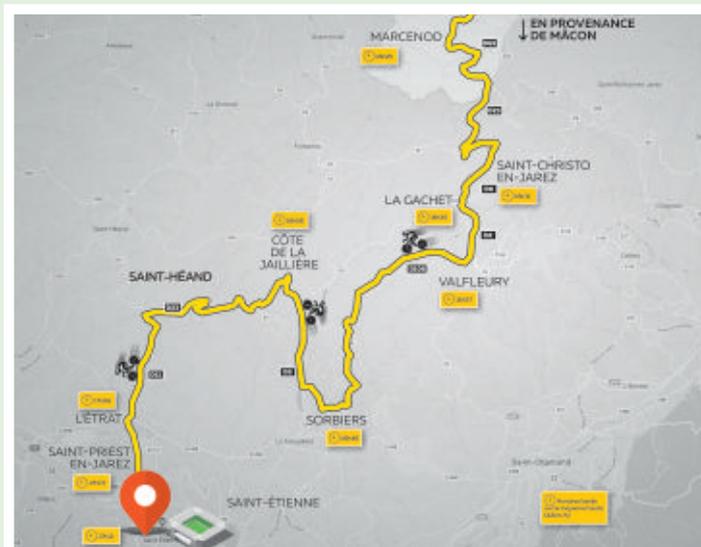
## Le Tour de France les 13 et 14 juillet !

Le samedi **13 juillet**, l'arrivée des coureurs est programmée vers 17 h à Saint-Étienne, rue Verney-Carron (secteur stade Geoffroy-Guichard).

Auparavant, les coureurs, partis le matin même de Mâcon, auront traversé Marcenod, Saint-Christo-en-Jarez, Valfleury... avant de plonger sur Saint-Étienne via Sorbiers, Saint-Héand, L'Étrat, Saint-Priest-en-Jarez.

Le dimanche **14 juillet**, après quatre heures d'animations devant le stade Geoffroy-Guichard, les coureurs s'élanceront à 13h pour un défilé de 10 km à travers Saint-Étienne et en direction de Saint-Genest-Lerpt où sera donné le départ réel de l'étape. Les coureurs traverseront les communes de La Fouillouse, Caloire, Unieux, Saint-Paul-en-Cornillon, Saint-Maurice-en-Gourgois et Rozier-Côtes-d'Aurec pour rouler ensuite en direction de Brioude, ville de l'arrivée.

> Le parcours et toutes les informations sont sur :  
[saint-etienne-metropole.fr / service aux habitants](http://saint-etienne-metropole.fr/service-aux-habitants)



## Championnats de France d'athlétisme Élite à Saint-Etienne du vendredi 26 au dimanche 28 juillet au stade Henri-Lux à Saint-Étienne (complexe de l'Étivalière).

La compétition réunira toutes les stars de l'athlétisme français : Renaud Lavillenie (saut à la perche), Mélina Robert-Michon (lancer du disque), Kévin Mayer (décathlon), Pierre-Ambroise Bosse (800 m), Rénelle Lamote (800 m), ... 38 épreuves, masculines et féminines, seront disputées en 3 jours : les sprints (100 m, 200 m, 110 m haies...) ; le demi-fond (800 m, 1500 m, 3000 m steeple...) ; les lancers (javelot, poids, marteau, disque) sans oublier le décathlon (10 épreuves, hommes) et l'heptathlon (7 épreuves, femmes). 1200 athlètes venus de toute la France sont attendus à Saint-Étienne pour ce rendez-vous crucial, programmé à deux mois des championnats du Monde (Doha, du 27 septembre au 6 octobre).

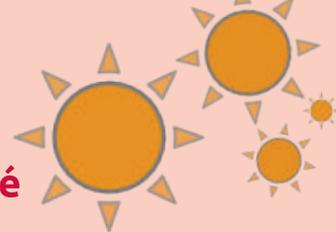
**À noter :** plusieurs animations sont prévues sur site à destination des enfants (gratuites pour les détenteurs de billets) : grimpe dans les arbres, manèges, structures gonflables,...

> Tout le programme sur :  
[saint-etienne-metropole.fr / service aux habitants](http://saint-etienne-metropole.fr/service-aux-habitants)  
> Billetterie sur : [billetterie.athle.fr](http://billetterie.athle.fr)



Bosse ©Philippe Millereau  
KMSF. Saint-Étienne

# L'été et la rentrée à Saint-Jean



## Festivités 13 et 14 JUILLET

### Samedi 13 juillet

**8h30** > Inscription puis concours de boules,  
*place Saint-Charles*

**21h** > Retraite aux flambeaux,  
*départ parking du stade Thiollière*

**22h** > Bal public, *place Saint-Charles*

**23h** > Feu d'artifice

### Dimanche 14 juillet

**9h** > Finale concours de boules, *place Saint-charles*

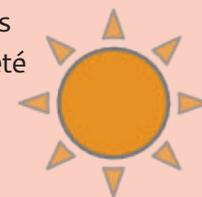
**10h30** > Départ du défilé *devant la Mairie*, avec l'aubade  
de l'Union musicale

Dépôt de gerbes *devant l'arbre de la Liberté et le Monument  
aux Morts*

**12h** > Remise des prix du concours de boules et apéritif  
Républicain offert par la municipalité, *place Saint-Charles*

## Horaires d'été

- **La Mairie**  
ouverte tout l'été aux horaires habituels  
fermée le 16 août
- **Tous les services municipaux**  
seront fermés le 16 août
- **La Médiathèque**  
ouverte tout l'été aux horaires habituels  
fermée 16 et 17 août
- **L'atelier Musée**  
**La Maison du Passementier**  
fermée du 29 juin au 31 août  
accueil des groupes sur rendez vous  
visite thématique sur les ateliers de  
passementiers et l'architecture :  
vendredi 19 juillet à 15h
- **L'Épicerie sociale**  
fermée du 26 juillet au 21 août inclus
- **L'Espace Jeunesse**  
fermé du 5 au 26 août.
- **L'Accueil de loisirs**  
fermé du 5 au 23 août.  
réouverture lundi 26 août
- **La Mission locale**  
pas de permanence du  
3 juillet au 2 septembre inclus  
Pendant cette période :  
contacter le 04 77 01 34 00
- **Les crèches**  
Les Petits Mômes : du 5 au 18 août inclus  
Le Colombier : du 22 juillet au 26 août inclus
- **Fermeture des boulangeries**  
Arsac Chanin > du 11 au 18 août inclus  
Dupont > du 26 août au 15 sept inclus  
Blanc > du 5 août au 2 sept inclus  
Saint-jeandaire > ouverte tout l'été



### Bus info STAS

Jeu. 22 **AOÛT**

14h à 16h

place Saint-charles



### Don du Sang

Vend. 13 **SEPTEMBRE**

16h à 19h

Pôle festif du Fay

(collation à la suite du prélèvement)



### Forum des associations



organisé par le  
Comité d'animation  
Saint-Jeandaire

Samedi 14 **SEPTEMBRE**

9h à 16h

Pôle festif et sportif du Fay  
Venez vous inscrire aux différentes  
activités de la commune

### Accueil des nouveaux Saint-Jeandaires

Vend. 4

**OCTOBRE**

à 19h

à la mairie

### Anniversaires de mariages

Samedi 23

**NOVEMBRE**

à la mairie

